

Poursuivie par le gouvernement a besoin de l'aide de tous ses lecteurs de tous ses amis

ORGANE DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE SECTION FRANÇAISE DE LA 4^e INTERNATIONALE

REDICTION - ADMINISTRATION 46, rue de l'Arbre-Sec, Paris (14) - Tél. : CEN. 68-96

ABONNEMENTS : 1 an : 800 fr. ; 6 mois : 400 fr. ; 3 mois : 225 fr. Etranger 1 an : 1.200 fr.

C.C.P. 64 de Presses, Edition et Librairie 6032-01 Paris

La solution n'est pas au Parlement

- La bourgeoisie à la recherche d'une majorité parlementaire introuvable. Les travailleurs veulent la fin de la guerre en Afrique du Nord. Aucune combinaison parlementaire ne résoudra rien. PRÉPARONS LA GREVE GÉNÉRALE.

Évidemment rien ne va plus. Éclair Faire le discours à l'Assemblée Nationale parce qu'ingouvernable. La nouvelle Assemblée n'est pas encore. Les partis qui ont constitué la majorité Faire sortent tous plus ou moins atrophiés de l'Assemblée Nationale.

qui n'attend pas une solution parlementaire, mais trouver son expression dans la lutte. Août 53, août-septembre 55, les manifestations dans les rues ont été l'arrière-fond de ces élections.

PROCES DE LA VÉRITÉ? Non! Procès du colonialisme

Le parquet de la Seine, sur ordre du ministre de l'Intérieur, poursuit « LA VÉRITÉ » pour injures et diffamation. Pourquoi? Pour un article paru dans le n° 359 de notre journal, qui dénonçait que l'instauration de l'état d'urgence en Algérie donnerait libre cours à la terreur policière.

Pour avoir dit la vérité sur l'Algérie, « LA VÉRITÉ » est poursuivie. Le gouvernement cherche à nous baïonner. Notre réponse? Transformer le procès de « LA VÉRITÉ » en procès de la guerre d'Algérie.

Améliorer la présentation de notre journal, élargir sa diffusion, FAIRE PARAITRE CHAQUE SEMAINE « LA VÉRITÉ » SUR 4 PAGES, ce qui nous permettrait à la fois de nous exprimer plus complètement sur l'actualité.

COMMENT NOUS AIDER? EN SOUSCRIVANT, EN FAISANT SOUSCRIRE AUTOUR DE VOUS POUR LE SOUTIEN DE « LA VÉRITÉ » EN BUTTE AUX PERSÉCUTIONS GOUVERNEMENTALES.

Des listes de souscription sont à la disposition de nos lecteurs. Les réclamer à « LA VÉRITÉ », 46, rue de l'Arbre-Sec, Paris 14.

(Au prochain numéro : COMMENT NOUS AIDER ?)

Abonnez-vous à LA VÉRITÉ 6 mois : 400 francs. 1 an : 800 francs. C.C.P. Société de Presses, d'Édition et de Librairie, 6032-01 PARIS.

ADHIERE au Parti Communiste Internationaliste. POUR LE SUCCÈS DES 40 FRANCS! POUR LA GREVE GÉNÉRALE! POUR LA FIN DE LA SALEM GUERRE D'AFRIQUE DU NORD!

Construire le Parti révolutionnaire. Tâche centrale de l'heure

DES milliers de militants ouvriers d'avant-garde se posent aujourd'hui ce même problème : construire le parti révolutionnaire de masse. Des milliers de militants ouvriers d'avant-garde, venus de divers horizons, savent que c'est là la tâche centrale de l'heure, la clé d'une victoire prochaine de la révolution prolétarienne.

Comment faire alors pour déporter, Monsieur Bourgeois, nous avons gardé de vous « d'arrière », moins encore de vous « d'arrière » - comment faire pour « héberger » dans les camps les Algériens gênant résidant sur le territoire métropolitain?

La parole au peuple algérien VII. - Premières conclusions

AVANT le déclenchement de la Révolution Algérienne, dans les numéros de « LA VÉRITÉ », nous nous sommes efforcés de caractériser le contenu politique de la crise du MTLD.

Les événements déclenchés par l'insurrection du 1er novembre, la dissolution du MTLD et la féroce répression qui suivirent, nous firent un devoir d'arrêter la série de ces articles. Nous estimions que la tâche des révolutionnaires était de combattre la répression, de prendre la défense de ceux qui, quelle que fut leur tendance, tombaient victimes des exactions impérialistes.

Un tract d'A. Marty POUR QUE ÇA CHANGE? OUI, MAIS COMMENT? DEPUIS la Libération, on vous a promis beaucoup. On vous a dit qu'avance de bonnes élections, tout allait changer.

Le contexte international dans lequel se développe la Révolution Algérienne, il est à noter le rôle joué par la réalité révolutionnaire, le fait néanmoins en fonction des données politiques qui étaient les leurs avant le 1er novembre.

Les diverses formations politiques tant algériennes que françaises ont elles doivent résoudre leurs positions à partir de la réalité révolutionnaire, le fait néanmoins en fonction des données politiques qui étaient les leurs avant le 1er novembre.

Plus de dix ans notre Parti a mené une lutte acharnée pour le retour à la légalité, pour le respect de la loi promulguée par le Parlement français (statut). Il est bien évident que l'union progressiste qui a axé son action sur le respect de la légalité et qui milite en faveur de la légalité ne peut pas avancer lorsque les pouvoirs publics font de l'arbitraire une raison d'État.

TOUS LES VENDREDIS LA VÉRITÉ EST DANS LES KIOSQUES

SIGNER OU NE PAS SIGNER?

M. DREYFUS, directeur de la Régie Renault, se déclare très satisfait de la signature des accords de septembre.

M. Robert Buron, momentanément ministre du Travail, déclare que la signature dans d'autres corporations, d'accords du type Renault est une garantie de paix sociale.

La satisfaction de ces messieurs doit être prise au sérieux. Il faut voir, dans la conclusion des nombreux accords, une intention bien définie : celle en effet de tenter de maintenir la paix sociale, paix dans laquelle naturellement les ouvriers sont les vaincus, puisque dans la mesure où il n'y aura pas d'action de la classe ouvrière, les salaires resteront à leur niveau actuel.

Placés devant la réalité de Nantes et de St-Nazaire les patrons avec la bénédiction du gouvernement essaient de mettre en place le dispositif qui selon eux pourrait les mieux mettre à l'abri des nouveaux et redoutables mouvements revendicatifs qu'ils sentent venir.

Ils cherchent à convaincre tout le monde des bienfaits de leur solution. Ils espèrent, en particulier, semer la confusion dans l'esprit des travailleurs avec ces fameux accords que ne leur coûtent pas grand-chose.

Comment juger dans ces conditions les organisations syndicales qui contribuent à cette misérable mise en scène ?

FO et CFTC se rengorgent et montent en épingle les 2 p. 100 ou les 4 p. 100 d'augmentation annuelle ou encore les 1,75 p. 100 que représente la dépense supplémentaire provoquée par les 3 semaines de vacances. A cela ils opposent les revendications « démesurées », [probablement celles des 40 frs des Nantais et des Nazairiens].

Contre l'intérêt de tous les syndiqués et de tous les travailleurs, les directions de FO et de la CFTC appliquent la politique de collaboration.

D'un autre côté, la CGT a manifesté clairement, par la voix autorisée de Frachon, son désir de s'associer à l'accord Renault. Elle veut de renouveler sa volonté de signer pour discuter les « avenants » par catégorie. La résistance opposée par les militants à cette politique oblige cependant la CGT à inventer divers artifices pour se justifier à leur égard l'engagement. C'est ainsi qu'elle s'oppose à la signature de certains accords et en critique certains autres sans autres raisons que celles de ne pas provoquer les plus violentes réactions dans ses rangs.

Les discussions parfois violentes qui se déroulent à ce sujet entre militants de la CGT restent malheureusement sans issue opposant seulement signer pour discuter les avenants ou ne pas signer pour ne pas se compromettre, c'est forcément l'orientation fondamentale de la direction qui prévaut.

Le vrai problème aujourd'hui c'est en réalité soit de participer à la confusion recherchée par les patrons d'organiser la paix sociale dans la légalité des accords, soit de préparer l'action générale de la classe ouvrière pour arracher par la lutte les véritables revendications.

Les luttes multiples qui ont lieu en ce moment, et celles de plus grande ampleur qui se préparent, exigent que les positions soient claires.

Pour la victoire, il faut donc sans équivoque le contenu parlant des accords de collaboration de classe et concentrer tous les efforts pour préparer la grève générale.

PIERRE LEROUX.

La Commission de l'ECR du DEPS contre le ministre Blank

THODOZ BLANK, qui, de ce point de vue, est un homme de la droite, n'a rien de plus à dire que de se féliciter de la signature des accords de septembre. Mais, malgré son titre, il n'est pas un homme de la droite, car il n'a rien de plus à dire que de se féliciter de la signature des accords de septembre. Mais, malgré son titre, il n'est pas un homme de la droite, car il n'a rien de plus à dire que de se féliciter de la signature des accords de septembre.

HEUT soit 20 décembre, je suis allé à la réunion organisée par le PCF, avec Thorez et Fajon, qui se tenait au siège de l'Union des Femmes de France. L'atmosphère était très tendue. On se disputait pour les places libres abondantes. Les discussions étaient très vives. On se disputait pour les places libres abondantes. Les discussions étaient très vives. On se disputait pour les places libres abondantes.

Brigitte GERLAND.

Un parti Gaitskell a remplacé Attlee

De notre correspondant particulier. Londres 21 décembre 1955. M. Hugh Dods Naylor (Labour Party) a été élu leader du parti travailliste britannique. Ce sont ses origines sociales — il est issu de la couche supérieure de la classe moyenne — et ses traditions de famille — il est issu de la couche supérieure de la classe moyenne — et ses traditions de famille — il est issu de la couche supérieure de la classe moyenne.



I. - Tâche centrale de l'heure

(Suite de la première page) du tracage électoral la dissolvent, comptant sur une majorité stable ; et la nouvelle Assemblée est plus ingénuement que la précédente à l'égard de la servilité des dirigeants réformistes et du gouvernement, toujours prêt à donner appui au régime bourgeois, mais à heures plus critiques, que le régime capitaliste doit de prolonger d'année en année, plutôt de moins en moins, ce qui n'est plus qu'une longue agonie.

« LA VERITE » poursuivie

(Suite de la première page) due forme signée de l'honnête Monsieur Jacques Soustelle, les assurant à résideront dans le « logement » et l'hébergement » dans les camps de Lodi, de Berroghia et de Djorf.

LES COLONIALISTES NE VEULENT PAS L'ABANDONNER LEURS VILISTES D'après l'article 4 de la loi, la dissolution de l'Assemblée Nationale entraîne de plein droit la cessation de l'état d'urgence. Notre trinité concentrationnaire allait-elle relâcher les Algériens de ses illégitimes, par conséquent, des milliers d'Algériens ? Ce serait mal connaître ceux-ci. Hébergés. Ils firent l'abord appui, ou plutôt l'absence de tout bonapartisme qui aurait permis au régime d'interdire les citoyens pour un délai de 20 jours (en fait, ce décret n'autorisait nullement de telles mesures), si bien que, huit jours après la promulgation du décret dissolvant l'Assemblée Nationale, les internés se trouvaient toujours dans les camps.

C'est alors que, le vendredi 9 décembre, plusieurs avocats des hébergés, parmi lesquels les docteurs Dezelles, requièrent le procureur général d'Alger de faire libérer immédiatement leurs clients détenus arbitrairement au camp de Berroghia. La requête rappelait les dispositions des articles 615 et 616 du Code d'Instruction criminelle, en vertu desquelles tout magistrat est tenu, sous peine d'être poursuivi comme complice de détention arbitraire, de faire libérer aussitôt sur les lieux et de faire remettre en liberté les personnes détenues.

Le soir même, 249 détenus du camp de Berroghia étaient libérés ; il s'agissait des Algériens qui avaient été arrêtés à France les 5 et 15 septembre 1955. Si autres détenus étaient encore libérés à Alger. Certains d'entre eux avaient été maintenus en hébergement malgré une décision du tribunal administratif d'Alger (Etat de recours prévue par la loi sur l'état d'urgence) annulant les arrêtés des magistrats.

Nous républicains concentrationnaires allions l'enfin savoir vaincre ? Non, les Algériens qui ont besoin de pouvoir interne à son gré les Algériens « suspects ». Des ordres de dissolution ont été émis en vertu de la loi du 11 octobre 1953 sur l'organisation de la nation en temps de guerre. Tel est le dernier subterfuge inventé par le gouvernement pour empêcher l'internement arbitraire de milliers d'Algériens.

(La suite du prochain n°)

optique, dont l'influence dans l'Allemagne de l'Ouest n'est pas négligeable, n'attend rien que des difficultés d'un renforcement, mais espère dans une situation de ce genre de pouvoir ouvrir les nouveaux marchés dont il approuve le besoin pressant. A leur égard, les dirigeants du mouvement d'exportation de l'Allemagne du Nord, les armateurs et les propriétaires de navires, ont une attitude d'attente et de réserve. Ils attendent la décision de la commission d'exportation de leurs profits ; la voie libre pour le commerce avec l'Union soviétique et la Chine qui, avec leur besoin croissant pour les produits des industries légères et de consommation, leur permettraient de réaliser des affaires d'or. Ce sont ces cercles, qui sont dans leur majorité dans le Parti Démocratique d'Allemagne, pour un noyau part de droite, le Parti Socialiste, qui sont parvenus, grâce à des manœuvres parlementaires de toute sorte, à semer quelques embûches sur le chemin de Blank et ses rivaux. Ils ont fait la commission de sélection du personnel refuse malicieusement les propositions de recrutement de nouveaux membres dans lesquelles la nouvelle armée allemande ne peut guère se contenter de recruter des officiers de réserve.

Les forces favorables à la restauration de la République allemande sont puissantes. La presse à leurs ordres a déjà attaqué la commission comme contraire à la Constitution.

De notre correspondant particulier. Londres 21 décembre 1955. M. Hugh Dods Naylor (Labour Party) a été élu leader du parti travailliste britannique. Ce sont ses origines sociales — il est issu de la couche supérieure de la classe moyenne — et ses traditions de famille — il est issu de la couche supérieure de la classe moyenne — et ses traditions de famille — il est issu de la couche supérieure de la classe moyenne.

Un tract d'A. Marty

(Suite de la première page) tags acquis ont été repris peu à peu, à Paris, par les Forces Françaises Libres en morceaux et la même Chambre Front Populaire de 1938 a obtenu le droit de réélection. C'est tromper les travailleurs que de vouloir faire croire qu'ils chasseraient leur situation par le seul bulletin de vote.

Les élus musulmans démissionnent

Monsieur le Rédacteur en chef, Les élus du 2 Collège de la Ville d'Alger et de la région ont l'honneur de vous prior de leur vouloir insérer dans votre estimable journal la motion de démission présentée par eux signée et adressée à MM. le Préfet du département d'Alger et Maires de leurs communes respectives.

CONSIDERANT que des événements très graves se déroulent en Algérie. CONSIDERANT que le gouvernement de la République française, au lieu d'apporter de toute urgence une aide à cet état qui est la reconnaissance de la personnalité algérienne, laisse s'instaurer une répression aveugle et se créer une atmosphère de guerre.

CONSIDERANT que tous les prisonniers d'Algérie repoussés d'Algérie arrêtés, de véritables camps de concentration ont été créés.

CONSIDERANT que le Chef National MESSAL HADJ demeure en exil et privé depuis près de vingt ans de toute liberté.

CONSIDERANT que les escouades se trouvent dans l'impossibilité de faire un travail constructif ayant toujours été paralyser par la dissolution du mouvement National Algérien dirigé par Messal Hadj.

REMETTANT leurs démissions d'aujourd'hui et de conseillers municipaux de leur cité à MM. le maire et le préfet du département d'Alger.

ANDRÉ MARTY, Délégué sortant.

La parole au peuple algérien

(Suite de la première page) Seuls ceux qui veulent dupes, ou se dupent eux-mêmes, par leur étroite vision de la Révolution algérienne se contentent d'aménagements partiels. Les difficultés réactionnaires de Messal Hadj, la toute chaîne impasse dans laquelle l'auto-nomie interne en Tunisie, va se trouver les développements révolutionnaires au Maroc, démontrent suffisamment que les masses opprimées par l'impérialisme ne peuvent être satisfaites avec des aménagements partiels tels ceux impliqués par la « Indépendance ». Les difficultés réactionnaires de Messal Hadj, la toute chaîne impasse dans laquelle l'auto-nomie interne en Tunisie, va se trouver les développements révolutionnaires au Maroc, démontrent suffisamment que les masses opprimées par l'impérialisme ne peuvent être satisfaites avec des aménagements partiels tels ceux impliqués par la « Indépendance ».

Une canaillerie politique

Monsieur Francis Jeanson et Madame viennent de sortir un bouquin sur l'Algérie. Ils nous livrent un tableau de la situation politique et pas mal d'implications du petit bourgeois progressiste — crypto — socialiste. Ce n'est pas un livre de poche, mais un livre de poche. Ce n'est pas un livre de poche, mais un livre de poche. Ce n'est pas un livre de poche, mais un livre de poche.

Un tract d'A. Marty

Monsieur le Rédacteur en chef, Les élus du 2 Collège de la Ville d'Alger et de la région ont l'honneur de vous prior de leur vouloir insérer dans votre estimable journal la motion de démission présentée par eux signée et adressée à MM. le Préfet du département d'Alger et Maires de leurs communes respectives.

CONSIDERANT que des événements très graves se déroulent en Algérie. CONSIDERANT que le gouvernement de la République française, au lieu d'apporter de toute urgence une aide à cet état qui est la reconnaissance de la personnalité algérienne, laisse s'instaurer une répression aveugle et se créer une atmosphère de guerre.

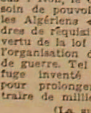
CONSIDERANT que tous les prisonniers d'Algérie repoussés d'Algérie arrêtés, de véritables camps de concentration ont été créés.

CONSIDERANT que le Chef National MESSAL HADJ demeure en exil et privé depuis près de vingt ans de toute liberté.

CONSIDERANT que les escouades se trouvent dans l'impossibilité de faire un travail constructif ayant toujours été paralyser par la dissolution du mouvement National Algérien dirigé par Messal Hadj.

REMETTANT leurs démissions d'aujourd'hui et de conseillers municipaux de leur cité à MM. le maire et le préfet du département d'Alger.

ANDRÉ MARTY, Délégué sortant.



ANDRÉ MARTY, Délégué sortant.

ANDRÉ MARTY, Délégué sortant.